

*Le SPASAD, un service innovant pour bien vivre chez soi*

*N'hésitez pas à venir nous rencontrer : l'ADMR vous propose une très large palette de services à la personne.*

### **La gamme AUTONOMIE**

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap, ou de retour d'une hospitalisation : ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement, téléassistance Filien ADMR, préparation de repas à domicile...

### **La gamme DOMICILE**

Avec nos services de ménage, repassage, petits travaux de bricolage et de jardinage.

### **La gamme FAMILLE**

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF).

### **La gamme SANTÉ**

Soins d'hygiène et soins infirmiers à domicile pour personnes âgées ou en situation de handicap et soins infirmiers pour tous, aide aux aidants et halte-d'accueil...

Pour en savoir plus, contactez l'association ADMR près de chez vous

**SPASAD ADMR 32**

**07.68.14.51.01**



[www.admr.org](http://www.admr.org)



VI - Ne pas jeter sur la voie publique.

# SPASAD

## Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile

**La gamme**

**SANTÉ - AUTONOMIE**

**Intervention sur les secteurs d'Eauze-Cazaubon et Vic-Fezensac.**



# Facilitez-vous la vie avec le SPASAD ADMR DU GERS



LES PRESTATIONS  
SAAD DONNENT  
DROIT À UNE  
**RÉDUCTION  
D'IMPÔTS**

(selon la législation en vigueur)

## Qu'est-ce que c'est ?

Le SPASAD est un service polyvalent d'aide et de soins à domicile.

Il permet de bénéficier, à la fois, des interventions coordonnées du SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) et de celles du SAAD (service d'aide et d'accompagnement à domicile).

Les aides-soignants réalisent, sur prescription médicale et sous réserve de places disponibles, les soins à domicile.

Le service d'aide à domicile assure un accompagnement dans les actes de la vie courante (entretien du cadre de vie, aide à la personne, accompagnement à l'extérieur, aide aux courses, à la préparation et à la prise des repas, garde malade etc.).

En complément des prestations du SPASAD, l'utilisateur peut également intégrer un programme d'actions de prévention (alimentation, chute...).

## Pour qui ?

Le SPASAD est un service à destination des personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap.

Les usagers doivent résider sur les secteurs d'intervention du service :  
Eauze -Cauzaubon et  
Vic-Fezensac.



La liste des communes couvertes est disponible sur [www.admr.org](http://www.admr.org)



## Comment ça marche ?

Le bénéficiaire contacte le service et convient d'un rendez-vous à son domicile, avec les référents du SPASAD. Une évaluation conjointe des besoins est réalisée et les modalités d'organisation des interventions sont définies.

L'équipe du SPASAD organise des réunions de coordination avec les différents intervenants et assure le suivi auprès de l'utilisateur et de ses aidants.

Les prestations de soins sont prises en charge en totalité par l'Assurance Maladie.

Quant aux prestations du SAAD, elles peuvent faire l'objet d'une prise en charge par un financeur : caisses de retraite, Conseil départemental, MDPH etc.